



Région Auvergne

Lettre d'information 2019 n°1

Chères et Chers collègues,

Au nom du CA du Groupe, je vous présente mes meilleurs voeux pour l'année 2019. Qu'elle soit pour vous l'occasion de rencontres professionnelles intéressantes, de débats passionnés et de satisfactions intenses.

L'adhésion à l'ABF peut y contribuer, nous en sommes convaincus.

En décembre, au niveau du Groupe régional, nous avons eu l'occasion de nous réunir aux Cézeaux et de réfléchir aux actions à conduire pendant le mandat 2019-2021. Des propositions ont été formulées pour l'année 2019 : vous les trouverez ci-après. Par ailleurs, il a été proposé de lancer un projet vidéo sur les trois ans, comme le retranscrit le compte rendu rédigé par Catherine Benod et Julien Ségura. Enfin, la politique documentaire a fait un retour en force dans les débats et ceci explique la décision prise d'en faire un des axes de collaboration.

1. Compte rendu de l'AG 2018

Vous voudrez bien vous reporter au CR classé dans l'onglet Vie du Groupe>AG : comptes rendus (authentification avec le numéro d'adhérent)

2. Choix de 3 actions pour 2019

- Pour l'organisation des journées d'étude, il a été proposé de continuer à laisser la main aux adhérents et adhérentes intéressés, formule qui a bien fonctionné lors du mandat précédent
- et de continuer à assurer un équilibre territorial en organisant les journées et actions sur l'ensemble de l'ancienne région Auvergne

Vous pouvez ici voter et vous proposer pour mettre en place une ou plusieurs de ces actions.

L'AG a fait une pré-sélection après discussion. Les 3 actions les plus plébiscitées, pour peu qu'elles fassent aussi l'objet d'un engagement en matière d'organisation de la part des collègues, seront retenues. **Le CA s'engage à faire un retour à la suite de ce questionnaire qui sera disponible tout le mois de janvier.**

3. Collaboration autour de la POLDOC

D'une part, on constate que les outils se normalisent et qu'il y a de grandes chances que, quels que soient les SGBet les fournisseurs, les standards communs permettent une interopérabilité ; d'autre part, il faut souligner l'homogénéité des formations et des compétences des personnels de bibliothèque, qui rendent à peu près identiques les choix de sélection opérés en matière d'acquisition.

A partir de ça, il convient d'évoquer la possibilité de mettre en commun les suggestions d'acquisitions et pour stimuler une intelligence collective territoriale, qui devrait permettre dans un rayon donné, d'offrir aux usagers une offre riche et complémentaire.

Les conditions de possibilité de ce que l'on pourrait imaginer tiendraient à :

- bien faire reposer cela sur des professionnels (et non à penser à une externalisation peu satisfaisante)
- définir des degrés d'engagement divers, en fonction des besoins et la possibilité de se dégager facilement du dispositif
- demander une clarification auprès des tutelles du dispositif (conventions?)
- mettre en place une plateforme souple

En conclusion, faire vivre la POLDOC et la renouveler reste une fonction importante de nos métiers et le fait d'en discuter ensemble, de manière conviviale, peut amener un renouvellement pragmatique de nos manières de faire. **Le CA reviendra auprès de vous pour les modalités pratiques de cette collaboration sur la POLDOC.**

Pour le Groupe Auvergne

Fabrice Boyer